

Nombre de Membres
Afférents au Conseil : 15
Présents : 12
Ayant pris part à la décision : 14

Séance du 25 MARS 2024

N° D2024_014

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-cinq mars à 19 heures et 30 minutes, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Bernard REY, Maire.

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Emmanuelle CARGNELLI, M. Christophe COTTAREL, M. Marc SOLFOROSI, Adjoint au Maire.

Mmes Claire ANDRIEUX, Sylvie CHASSAGNE, Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, MM, Jean-Pierre KLEIN, Jean-Claude LAMBERT, Florent PATIN, J-P PILLON, Frédéric VIENOT, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s): Brigitte FROMONT (pouvoir donné à Mme E. CARGNELLI) Frédérique POINTON-SCHOENAUER (pouvoir donné à M. B. REY) Gilles BRIENS

Secrétaire de séance : M. Florent PATIN

Date de la convocation : 19 mars 2024

Date de l'affichage : 19 mars 2024

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2023 - BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

Le Maire rappelle l'obligation en comptabilité, d'affecter les résultats de l'exercice précédent.

En conséquence, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'affecter les résultats de fonctionnement de l'exercice 2023, d'un montant de 445 167.87 € conformément au tableau ci-joint.

Ainsi fait et délibéré ce jour

Le Maire, Bernard REY



Le secrétaire de séance,
Florent PATIN

Acte rendu exécutoire après
réception en Préfecture le
et publication du 29/03/2024

Accusé de réception en préfecture
001-210103396-20240325-D2024_014-DE
Date de télétransmission : 29/03/2024
Date de réception préfecture : 29/03/2024

COMMUNE DE SAINT-BERNARD

M 14

SITUATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023

Détermination du BESOIN D'AFFECTATION à l'investissement et de la REPRISE ANTICIPEE
du résultat disponible

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	
(1) RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022 (N -1)	-135 390,13	1 099 493,46	
(2) AFFECTATION (N-1) FAITE EN 2022		-365 799,40	733 694,06
(3) RECETTES 2023	558 515,44	1 237 631,97	
(4) DEPENSES 2023	818 970,47	1 130 243,00	
(5) RESULTAT 2023 (N)	-260 455,03	107 388,97	
(6) RESULTAT CUMULE (REEL DE CLOTURE)	-395 845,16	841 083,03	
(7) RESTES A REALISER RECETTES	27 000,00		l'excédent de fonctionnement en réserve d'exploitation
(8) RESTES A REALISER DEPENSES	27 070,00		REPRISE ANTICIPEEE AUTORISEE
(9) BESOIN DE FINANCEMENT (RESULTAT CORRIGE DES RESTES A REALISER)	-395 915,16	841 083,03	445 167,87

MONTANT A AFFECTER A L'INVESTISSEMENT EN 2023 (N+1) suite au vote
du COMPTE ADMINISTRATIF DE 2022 (N) s'il s'agit d'un résultat déficitaire.

CALCUL DES RESULTATS
 $(5) = (3) - (4)$
 $(6) = (1) + (2) + (5)$
 $(9) = (6) + (7) - (8)$

A SAINT-BERNARD, le
L'Ordonnateur

A Châtillon-sur-Chalaronne, le 01/03/2024
le Comptable



Le responsable du SGC
de Châtillon-sur-Chalaronne
Lionel VIRICEL